

Saint-Gervais

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2018

illustration des Poèmes écrits dans la classe de CMI/CM2 de Mme Brass, école de Cognin les Gorges.

Édito

Ça bouge à Saint-Gervais !

Le calme n'est qu'apparent à Saint-Gervais. En réalité, il se passe toujours quelque chose. Tout au long de l'année, des réflexions sont menées par vos élus qui donnent lieu à la mise en œuvre de nombreux projets. Visibles ou très discrètes, ces actions, inventoriées dans le dossier de ce journal, visent à améliorer notre qualité de vie, à embellir notre cadre de vie, à valoriser notre patrimoine ou encore à favoriser les échanges indispensables au maintien du lien social dans notre village. Mais, au-delà de ces initiatives communales, la vie locale est fort heureusement animée et dynamisée grâce à l'implication des associations qui proposent aux habitants des activités et événements sportifs, culturels ou de loisirs. Ainsi le Sou des écoles organise en mai un vide-grenier et un marché aux plants ; le Club de l'amitié propose aux personnes âgées de se réunir tous les mardis pour partager des activités, organise des sorties festives et gastronomiques ainsi qu'un voyage annuel ; l'Association communale de chasse agréée (ACCA) entretient des sentiers, veille au maintien des corridors écologiques et organise en février une sympathique vente de charcuterie ; l'Association de trial club Saint-Gervais a notamment organisé début juin à la coupe Auvergne-Rhône-Alpes de VTT trial ; l'APPMA, association de pêche La truite de la Drevenne, participe à l'animation de la vogue, assure l'entretien des rivières et travaille à un beau projet de plateforme de pêche et de mise à l'eau de barques au port ; la chorale gospel et variétés de l'Association art et bien-être répète tous les lundis à la maison de la Drevenne ; l'Association sambo krav maga, discipline de défense personnelle, s'entraîne deux fois par semaine à la salle des fêtes ; l'Association la trace, chargée de la gestion du site des Écouges, accueille des scolaires ou des familles avec pour objectif de les sensibiliser au respect de l'environnement ; l'Association du patrimoine envisage quant à elle de se rapprocher des communes voisines afin de valoriser l'histoire et le patrimoine

locaux ; l'Association rest accro sport propose de s'initier au plaisir du stand up paddle sur l'Isère ; la dynamique bibliothèque, qui, en plus d'un fonds important d'ouvrages, permet aux lecteurs de réserver des livres, propose des heures d'ouverture très satisfaisantes ; enfin la nouvelle équipe du Comité des fêtes a proposé une vogue nouvelle version (voir les images en page 8).

Preuve est faite que les choses bougent et que nous sommes nombreux à œuvrer pour que la vie soit à la fois riche et douce dans notre village. Mais sans doute pouvons-nous aller plus loin, imaginer d'autres animations et actions pour faire vivre davantage encore Saint-Gervais. Nous sommes ouverts à toutes vos idées et propositions pour peu qu'elles soient compatibles avec les modestes finances de notre village. Vos élus sont répartis dans les différents quartiers et sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.

À tous je souhaite un très bon été !

Monique FAURE, maire.

Enquête publique

Du 25 juin au 25 juillet 2018 inclus aura lieu l'Enquête Publique unique portant sur la déclaration de projet de mise en compatibilité du PLU de Saint - Gervais et sur le projet de réalisation de logements et de commerces sur la zone AUD du quartier de la Révèrence. Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Saint Gervais pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

lundi 25 juin 2018 : 14h00 à 17h00, mardi 10 juillet 2018 : 17h00 à 19h30, mercredi 25 juillet 2018 : 14h00 à 17h00

Infos pratiques et Etat Civil

Horaires de la Mairie

11, place du Village

04 76 64 77 06

mairie.st-gervais@wanadoo.fr

La mairie est ouverte au public les lundis et vendredis de 13 h 30 à 17 h, le mardi de 13 h à 19 h 15 et le jeudi de 13 h 30 à 18 h.

Tous les matins l'accueil du public et l'accueil téléphonique sont assurés par l'agent postal.

Permanences du maire : les mardis de 15 h à 18 h et les lundis, jeudis après-midi sur rendez-vous.

Horaires de l'Agence postale

11, place du village

04 76 64 78 00

apcsaintgervais@orange.fr



L'agence postale est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h15.

Les services de l'agence postale :

- Opérations postales, opérations bancaires de dépannage (dépôt, retrait).
- Achat des cartes de cantine, de garderie et de TAP pour les 3 écoles du regroupement scolaire.
- Réservation des salles communales (salle des fêtes et maison de la Drevenne).

Fermeture des bureaux durant la période estivale

La mairie et l'agence postale seront fermées du lundi 6 août au vendredi 17 août, les bureaux ré ouvriront le lundi 20 août.

Les numéros utiles des services intercommunaux

Pompiers : 18

SAMU/Médecin de garde : 15

Electricité Eau-Assainissement :

ZA les Lévées 38470 Vinay, 04 76 36 90 57.

SICTOM Sud Grésivaudan (déchets ménagers) : 150 route de la Croix de May : 04 76 38 66 03 .

Toutes les informations relatives au tri sont disponibles sur www.sictom-sud-gresivaudan.org.

Merci de respecter les points d'apport volontaires, en ne déposant aucun objet, sac à côté des moloks.

Rappel

Les horaires de la déchetterie de Vinay :

ZA les Lévées, 38470 Vinay. Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h00, mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00. Samedi : de 09h00 à 18h00

Les horaires de la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère :

Impasse de la rue Aigue - 38210 Saint-Quentin -sur -Isère. Lundi de 14h00 à 18h00 ; mercredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'interdiction de brûler les végétaux (arrêté préfectoral) ; Ces déchets doivent être amenés en déchetterie.

Les horaires de tonte, travaux de jardin : L'usage de tous les appareils susceptibles de causer une gêne sonore est autorisé qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les horaires de la Bibliothèque Intercommunale Saint- Gervais / Rovon :

Lundi 16h30-19h00, mercredi 14h30-17h00, jeudi 16h30- 19h00.

Si vous recevez la télévision par une antenne rateau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes,

contacter l'Agence Nationale des Fréquences au 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local). Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En 2018 les élus communautaires ont fait le choix de passer de la redevance à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur tout le territoire de la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère. Ce changement va permettre de diminuer les impayés et de faciliter le suivi de quelques 19000 redevables. Le calcul se fera sur la valeur du foncier bâti avec peu d'impact pour la grande majorité des foyers.

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Il représente une véritable menace pour l'homme et pour la biodiversité.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS¹, en partenariat avec la FREDON², vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci- dessous :

-GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

-FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / catherine.prave@fredon38.fr

1 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

2 FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Etat Civil Depuis janvier 2018

Naissances

PRAT Enzo,Raphaël né le 22 février 2018

TADEU Flavie, née le 26 mai 2018

CANGEMI Julian né le 07 juin 2018

Décès

LIOTHIN Marcel décédé le 22 avril 2018

VIGNON Marcel décédé le 28 avril 2018

Mariage

MCHAIK David et JORDY Pauline
le 18 avril 2018

RIVA Jean-Marc et MOURABY Claire,
le 23 juin 2018

Poèmes d'enfants



Orange

Dans un coin orange de mon enfance
Il y a un coucher de soleil
Pendant que je me réveille
Je regarde par la fenêtre
Un oranger chargé d'oranges mures
La majestueuse couleur orangée
De ma boisson préférée
Dans un coin orange de mon enfance
Il y a une superbe armoire
Où je range tous mes vêtements
Pour mon grand frère adoré
La splendide couleur des terres
espagnoles
Mes géniales feuilles de mon arbre en
automne
Natan - Yoni - Malo - Mattéo - Stanley

Violet

Dans un coin violet de mon enfance
Il y a les champs de lavande
Que j'admire si souvent.
Le pull de la maîtresse.
Et le papillon
Que je vois passer dans ma maison.
Tes magnifiques yeux
Qui me font penser aux prunes juteuse.
Comme tes cheveux soyeux
Me font penser à la couleur des violettes.
Au coucher de soleil
A la tombée de la nuit.
Et à mon crayon de couleur fétiche.
Dans un coin violet de mon enfance
Il y a mon blouson d'hiver
Qui me tient si chaud.
Ton rouge à lèvres
Couleur printemps
Le sol sombre de ma chambre.

Dans un coin violet de mon enfance,
Il y a la mélodie
Entonnée chaque soir par ma mère
Le rose et le bleu
Que je mélange sur ma palette de peintre
L'énorme pile d'oreillers
Que j'utilise pour des batailles avec mon
amie
La merveilleuse licorne
Qui sort de mon livre
Et le cartable de mon voisin.
Carolina - Hortense

Poèmes écrits dans la classe de CMI/
CM2 de Mme Brass, école de Cognin
les Gorges. Poèmes écrits à la manière
du texte de Jean-Hugues Malineau *Les
couleurs de mon enfance.*

Le projet « piscine » de nos écoliers

Les CE1 et les CE2 du RPI sont allés à la piscine de Chatte pour 11 séances du 8 décembre 2017 au 16 mars 2018. Pendant ces semaines, les CE1 ont quitté l'école vers 13 h 15 le vendredi. Les CP ont bénéficié, pendant ce temps, de séances d'arts visuels en restant à l'école avec la directrice. Ils ont accueilli chaleureusement leurs camarades à leur retour et profiteront de ce cycle piscine l'an prochain. Les CE2 de Cognin ont rejoint leurs camarades de CE1 et de CE2 de Rovon dans le grand bus financé par le SSI. Cette activité sportive obligatoire dans les programmes est financée par nos mairies. Les enfants, leurs deux maîtresses et les accompagnateurs ont ensuite été conduits à la piscine de Chatte. Là, dans les vestiaires, les parents accompagnateurs ont aidé filles et garçons à se préparer pour la séance. Les enfants sont répartis en groupes de couleur en fonction de leur niveau en natation. Les maîtres-nageurs, les maîtresses et les parents agréés ont alors oeuvré avec bienveillance et encouragements à les faire tous progresser. La dernière séance a permis à tous les enfants de participer à des ateliers nautiques ludiques. Après l'effort et les apprentissages, le réconfort ! Nous remercions les nombreux parents agréés et les parents accompagnateurs qui ont permis le bon déroulement de ces séances.

Le cirque à St Gervais



A l'école on continue le cirque. Avec Antoine et Eric du cirque Filyfolia on a fait notre spectacle pour les parents avant les vacances. On s'est beaucoup entraînés deux fois par semaine quand ils sont venus nous faire faire du cirque. On a appris deux chansons que l'on a beaucoup aimées, « le Boogie Boogie » et « C'était un soir ». Au spectacle on a chanté la deuxième et on chantera la première quand on rencontrera nos correspondants le 21 juin.
On a appris les assiettes chinoises, l'équilibre sur la boule et les poutres en passant à travers des cerceaux, les échasses. On essaie de jongler, on lance des foulards, on fait du pedalgo.
On s'est bien amusés et on a fait beaucoup de progrès !
Les GS CP de St Gervais

Ecoles

Dès septembre 2018, les communes du regroupement pédagogique intercommunal vont passer à la semaine de 4 jours. Les horaires seront modifiés dans chaque école :
Cognin les Gorges : 8h30 à 12 h00 puis 13h40 à 16h10
Rovon : 8h40 à 12h10 puis 13h50 à 16h20
St Gervais : 8h50 à 12h20 puis 13h55 à 16h25
Les pauses méridiennes seront de 1h40 dans chaque école.
De plus, au vu des effectifs sur l'école de St Gervais l'inspection académique a décidé une fermeture de classe.

Arrêt sur image

Il y a trois ans déjà, notre équipe s'est vu confier la mise en œuvre des projets inscrits dans son programme Vivre ensemble à Saint-Gervais. Dans un contexte financier de plus en plus contraint en raison de la baisse de nos ressources, nous avons déjà réalisé ou sommes en passe de réaliser nos promesses. Nous vous proposons de faire ici l'inventaire de ces réalisations et, dans un souci de transparence et d'information, d'évoquer également les raisons pour lesquelles certains projets n'ont à ce jour pas encore été menés à bien.



Embellissement et sauvegarde du patrimoine

Dans la perspective du projet Cœur de village, les élus ont eu une réflexion globale sur le devenir et la destination de l'ensemble du bâti communal. Ces discussions ont abouti à plusieurs décisions parmi lesquelles :

- la réhabilitation et la sécurisation de la cure du village ;
- la transformation de l'ancienne scierie Triouleyre en **gîte communal** afin de dynamiser le village, de favoriser son attractivité touristique et de générer de nouvelles ressources pour la commune. Sa rentabilité annuelle est en effet estimée à environ 8 000 € une fois l'emprunt indispensable à sa réalisation remboursé ;
- le foncier des toilettes du port, jugées peu accessibles, a été vendu. Le choix a été fait d'ouvrir au public les toilettes de la Maison de la Drevenne et d'installer des toilettes au cœur du village ;
- suite à la décision de la gendarmerie nationale de quitter Saint-Gervais, les élus ont réfléchi au devenir du bâtiment communal qui l'hébergeait. Deux solutions ont été envisagées : la remise en location des six logements de fonction existants ou la vente du bâtiment. Le conseil a opté pour la rénovation des logements et leur relocation. Un choix justifié par la nécessité pour la commune de conserver au moins pour partie les ressources générées par la

location de ce patrimoine. Les bureaux de l'ancienne gendarmerie ne sont pour l'heure toujours pas reloués et leur devenir reste en discussion ;

- notons également que les parties communes des deux logements situés au-dessus de l'école, propriété de la commune, ont été rénovées ;
- afin d'améliorer la qualité de vie des habitants mais aussi des touristes qui apprécient le port, des tables de pique-nique ont été installées sur les berges. La bascule a quant à elle été restaurée ;
- enfin, divers travaux ont été réalisés : terrassement, mise en sécurité **aux abords de la cure**, déblaiement de gravats et de matériaux de construction, démolition d'appentis devenus inutiles dans le cadre de l'embellissement du village.

Voirie

- En lien avec le carrefour de la départementale réalisé en fin de mandat précédent, un parking de covoiturage et un point de ramassage Transisère ont été créés. Des travaux d'enfouissement et de rénovation de la voirie du port ont été réalisés (route de la Gendarmerie, route de la Révérence et RD 35). Des trottoirs et des ralentisseurs ont été installés et un passage pour piétons réalisé.

Projet de construction mixte habitats/commerces dans la zone de la Révérence

- Après de nombreux rebondissements et un changement de promoteur, le projet initial d'aménagement de la zone de la Révérence a été quelque peu revu à la baisse. Ainsi le compromis signé en mai dernier avec le promoteur prévoit la réalisation de 14 logements et de 450 m² de commerces qui devraient concourir au développement économique de la commune. La commercialisation devrait débuter début 2019. Rappelons que dans le cadre de ce projet, le conseil municipal a fixé les directives et règlements d'urbanisme propres à préserver l'esthétique de l'entrée de la commune.

Entretien et mise en conformité avec les normes d'accessibilité

Comme annoncé, l'entretien et la mise aux normes des bâtiments publics ont été planifiés. Ont ainsi été réalisés :

- l'accès au cimetière, l'enrobé du parking et une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- la création d'une ouverture et d'une rampe d'accès à l'église et l'aménagement d'une place de parking réservée aux PMR.



À l'intérieur de ce bâtiment, le chauffage a été changé ainsi que l'éclairage, et les chaises ont été remplacées ;

- à la salle des fêtes, les toilettes vont être mises aux normes et une place de parking réservée aux PMR créée ;
- la Maison de la Drevenne bénéficie également de la création d'une place réservée aux PMR et d'une rampe d'accès. La mise aux normes des toilettes sera réalisée prochainement ;
- quelques aménagements ont été installés à l'école (signalétique place PMR) ;
- l'agence postale connaît également une nouvelle jeunesse grâce au partenariat financier entre la commune et La Poste. Le bureau sera ainsi en conformité avec les normes en vigueur pour tous les bâtiments recevant du public ;
- enfin, tout au long de l'année, les chemins et routes de la commune sont entretenus par le personnel des services techniques.

Études et prospectives

Comme précisé, cette période de baisse des subventions de l'État impose aux petites communes comme la nôtre une gestion rigoureuse de leurs finances. Raison pour laquelle quelques projets coûteux ont été mis en pause. Ainsi le réaménagement de la mairie pour un meilleur accueil du public a été repoussé au profit de projets plus urgents.

École

- Suite à la réalisation de l'extension de l'école, l'aménagement et la sécurisation de l'accès à cet établissement ont été réalisés comme prévu grâce à l'installation de coussins berlinois destinés à ralentir la circulation et à l'installation d'un portail afin de sécuriser la montée et la descente du bus.



- En début de mandat, les élus ont mené une réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires dans le cadre du passage à la semaine de 4 jours 1/2. Le SSI a décidé dans le cadre d'une nouvelle directive, le retour à la semaine de quatre jours.

- Alors qu'ils avaient le projet de créer de nouvelles places de parking près de l'école, les élus se heurtent à un problème d'acquisition foncière. En conséquence, la commune a créé un emplacement réservé inscrit au PLU, afin d'être prioritaire en cas de vente de ce terrain.

Citoyenneté et action sociale

- L'accueil en mairie et l'accompagnement de nos usagers dans leurs démarches est notre priorité. Le maire et les adjoints sont à votre écoute lors des permanences hebdomadaires ou sur rendez-vous.

- La commune subventionne les associations afin de favoriser le lien social et l'animation de la commune.

- Créer des espaces de rencontre et favoriser le lien social reste une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Afin de mettre en place des projets en ce sens, les habitants sont invités à interpeller les élus référents de leur quartier pour leur soumettre des pistes de réflexion. Les initiatives individuelles et le dialogue sont vivement encouragés.

Intercommunalité

- Membre du conseil de Saint-Marcellin - Vercors Isère communauté, nouvelle intercommunalité créée en janvier 2017, la commune de Saint-Gervais suit de très près les projets afférents aux compétences de cette instance.

- Assainissement collectif

Soucieuse de l'impact écologique du réseau d'assainissement, la commune a soutenu la mise en place de la station d'épuration intercommunale. Le choix des élus de la Com Com s'est porté sur une station d'épuration Biodisques. Les appels d'offre sont aujourd'hui lancés et les travaux débiteront prochainement.

Au vu des actions énumérées, il apparaît que nous avons réalisé la majorité des projets qui animaient notre équipe en mars 2014. Si notre satisfaction est réelle, nous avons également conscience que notre mission n'est pas achevée. Nous restons mobilisés et poursuivons nos efforts pour qu'il fasse toujours bon vivre ensemble à Saint-Gervais.

Le budget 2018

A l'occasion du conseil municipal du 27 mars dernier, les élus ont voté l'approbation du compte de gestion 2017, le compte administratif 2017, l'affectation du résultat de clôture 2017 ainsi que le budget primitif 2018. Voici les grandes lignes de ce budget communal 2018.

Le budget de fonctionnement est le cœur de la commune, il alimente tous les services :

- Les salaires, charges, cotisations du personnel communal (172 540€)
- Les coûts de fonctionnement généraux (115 772€) qui incluent les énergies, les travaux d'entretiens des bâtiments, des voies et réseaux...
- Les services et charges territoriales (environ 95 000€ au chapitre 'autres charges de gestion courante')
- Les remboursements des intérêts d'emprunts (31 000€)
- Le CCAS, les indemnités des élus, les cotisations, les formations, le service incendie, des charges exceptionnelles... (environ 55 000€)
- Une part d'autofinancement prévisionnel d'investissement (105 000€)
- Une réserve pour les imprévus (22 155€)

Pour alimenter ce budget, environ 175 000€ proviennent des taxes foncières et de la taxe d'habitation, mais cela ne représente que 30% du budget de fonctionnement communal.

Le reste est pour l'essentiel : l'attribution forfaitaire de compensation (ancienne taxe d'apprentissage), les dotations, compensations et participations de l'État et des collectivités, les revenus des services communaux. Enfin, comme nous vous l'avions annoncé, les travaux effectués dans l'ancienne gendarmerie permettent à présent d'inscrire au budget un revenu complémentaire de 60 000 € et ainsi de boucler le budget !

Du côté de l'investissement, le BP 2018 est le plus ambitieux de ce mandat communal

- Le remboursement du capital des emprunts en cours (environ 70 000€)
- Une partie de l'emprunt court-terme 'Projet Gîte' (400 000€), qui sera couverte par les acomptes de subvention d'Etat et de Département
- Les travaux et frais du Gîte (764 414€)
- Les constructions et travaux sur les bâtiments publics et voiries, y compris des travaux d'accessibilité (183 033€)
- Des frais d'études (5 000€)

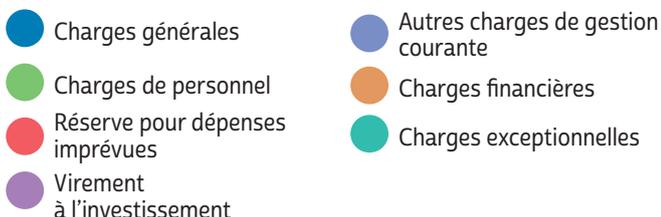
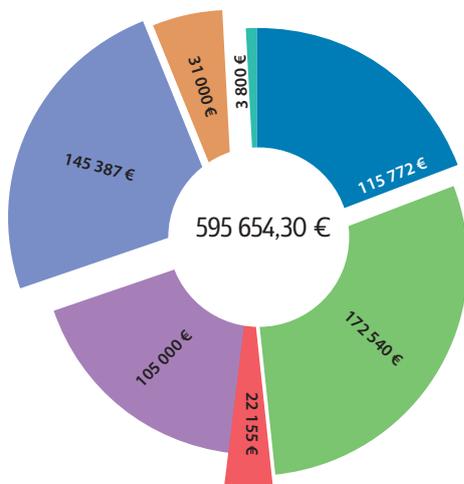
Financement, quelques points à noter

Tout d'abord le projet Gîte, qui représente une grosse partie du budget, est maintenant en phase d'exécution. Son plan de financement à été préparé au budget 2017 et le chantier a déjà été provisionné comme le laisse percevoir le report d'investissement conséquent (environ 750 000€ de trésorerie).

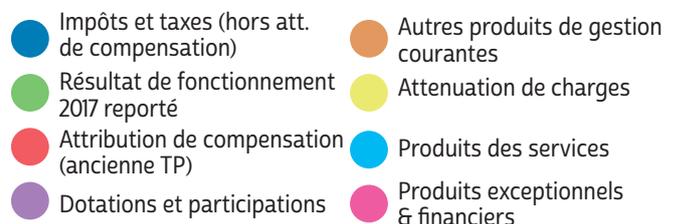
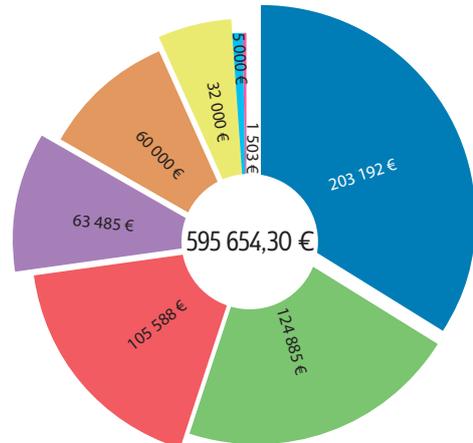
Également on remarquera les efforts du Maire de son équipe pour capter toutes les possibilités de subventions, pour saisir toutes les opportunités, faire appel aux dons, aux réserves parlementaires, et pour obtenir des acomptes qui devraient être versés en 2018 (au total presque 500 000€ d'argent collecté pour la commune). Avec ce type de financement c'est l'année de choix pour les travaux.

Enfin, pour boucler le budget - principalement la part communale des travaux - nous emprunterons 80 000€ sur 15 ans.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES



FONCTIONNEMENT RECETTES



Des Nouvelles de la Trace



Karine, Ho Nowe et Nath ont passé l'hiver aux Ecouges sans encombre ! Les trois drôles de dames ont bravé avec brio les surprises de l'hiver ! Nathacha, la nouvelle cuisinière, les a rejoint au printemps ! Ça bèle, ça sautille, ça mordille, il y a de l'ambiance à

la ferme. Les 5 poules se portent à merveille, elles ont offert des œufs en abondance tout l'hiver ! Pour augmenter la production d'électricité du gîte et pallier aux baisses de régime de la pico centrale, des panneaux photovoltaïques ont été installés. Il ne manque plus que le remplacement du parc de batteries le gîte sera au top de la production d'énergie renouvelable !

Les week-end bénévoles ont eu lieu les 5, 6 mai et 2,3 juin. Ils permettent à la sortie de l'hiver le nettoyage, la préparation de l'été

et de nouvelles constructions au gîte (un nouveau poulailler cet année entre autre). La présentation et la découverte du site, avec la porte ouverte du 5 mai après-midi, une cinquantaine de personnes ont été accueillies, un goûter maison a clôturé cette sympathique après - midi.

La pratique du yoga et le monde coloré des teintures végétales se sont invités aux Ecouges, les week-end du 26 et 27 mai et du 9 et 10 juin.

Il reste quelques places pour les séjours «enfants» de cet été.



www.latrace.net
Gîte des Ecouges 38470 Saint-Gervais
tel/Fax:04 76 64 73 45
E-Mail:ecouges@gmail.com

Points propreté pour les chiens et divagation des chiens

Suite aux plaintes reçues à propos de la divagation des chiens, la mairie rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils doivent tenir en laisse leurs chiens sur les voies communales et les chemins de randonnée. La divagation des chiens est interdite sous peine d'amende et de conduite de l'animal à la SPA.

Devant la recrudescence de déjections canines qui jonchent trottoirs et lieux publics, la mairie a installé 2 bornes propreté canine l'une au village et la seconde à l'ancienne gendarmerie. Une borne comprend des sacs et une poubelle permettant



aux propriétaires de chiens de laisser propre l'espace de promenade de leur animal de compagnie. Tous les massifs de la commune ont été joliment fleuris, les pelouses sont tondues régulièrement, les agents techniques oeuvrent pour rendre agréables les différents lieux publics, alors merci de les respecter et de nous aider à les tenir propres.

La bibliothèque de Saint-Gervais/Rovon vous attend !



Ami(e)s lecteurs et lectrices confirmé(e)s ou novices, sachez que vous avez à votre disposition dans notre village une bibliothèque où les 9 bénévoles seront ravis de vous accueillir. Nous vous proposons des romans adultes et jeunesse, des documentaires, des BD, un large choix d'albums pour les plus petits. La cotisation est de 10€ par famille, et ce, pour l'année. De plus,

grâce à votre cotisation, vous pouvez réserver un livre dans l'une des 15 bibliothèques du réseau des médiathèques de SMVIC. Il vous suffit de réserver par Internet et de venir chercher votre ouvrage lorsqu'il arrive à la bibliothèque (inclus dans la cotisation). Pour en savoir plus sur ce point, vous pouvez consulter le catalogue collectif à l'adresse suivante : <http://sud-gresivaudan.opac3d.fr/search.php?action=Accueil>

La bibliothèque, située à la maison de la Drevenne, est ouverte aux horaires suivants

Lundi de 16h45 à 19hres

Mercredi de 14h30 à 17hres

Jeudi de 16h45 à 19hres

Nous sommes fermés pendant les petites vacances scolaires et proposons des horaires aménagés pendant les vacances d'été. N'hésitez pas à franchir la porte de notre bibliothèque, ça ne vous engage à rien et vous y découvrirez à coup sûr quelque chose qui vous intéressera.

Une fête de village



C'est un jeune papa qui fête la naissance de sa fille avec ses amis d'enfance
C'est un adolescent qui présente sa première petite copine à sa Mamie
Ce sont des voisins qui prennent le temps de se parler
C'est une doublette de pétanque en famille
Ce sont des petits qui font leur premier tour de manège et des plus grands qui ne « décollent » pas des autos-tamponneuses
C'est une triplète gagnante entre cousins
C'est l'ancien bureau du comité des fêtes venu, enfin, profiter tranquillement du programme
C'est un feu d'artifice qui rencontre toujours autant de succès...

Cette année la fête du village ça a été un méchoui partagé par 163 personnes, 2 jeunes chanteuses, une chorale, un défilé de mode, une triplète, une doublette, un match de baby-foot géant, des parties de pêche à la truite et une belle batucada.

Le comité des fêtes de Saint-Gervais tient à remercier la commune et les employés municipaux, les sponsors, les associations participantes, toutes les personnes venues donner « un coup de main » mais surtout les habitants de Saint-Gervais et des villages voisins qui, par leur présence, ont fait vivre ces trois journées.

Et pour donner envie de revenir ou de venir l'an prochain, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/VogueSaintGervais/>



L'équipe municipale remercie tous les membres du comité des fêtes et toute l'équipe de bénévoles qui, durant 3 jours ont offert une belle fête de village. Simplicité, convivialité, bonne humeur étaient les maîtres mots de cette vogue nouvelle version. BRAVO et rendez-vous dans un an.